

Journée langues vivantes : liaison lycée-université

Mercredi 28 mai 2014, Université de Rouen.

(Brigitte Choupaut, Marie-José Hanai et Sébastien Peron)

Suite à la présentation générale de l'enseignement des langues vivantes dans le secondaire et le supérieur, Madame Anne-Lise Worms –directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines- a introduit l'atelier d'échanges par la présentation de l'UFR et évoqué la façon dont les langues vivantes interviennent en son sein, pour les spécialistes (étudiants de la filière LLCER) et les non spécialistes (étudiants des autres départements). Elle a insisté sur l'importance que revêtent les langues vivantes dans les différentes offres de formation proposées car, au même titre que l'informatique, les UE de langues vivantes ne sont pas compensables. Elle a par ailleurs rappelé que, pour les étudiants inscrits en LLCER et LEA (filiale prisée des lycéens), de solides compétences linguistiques étaient exigées à l'entrée à l'université, lesquelles font souvent défaut. C'est à partir de ce constat qu'une réflexion a été menée afin de permettre aux lycéens d'intégrer une formation en langue(s) dans les meilleures conditions, sans perdre de vue le cadre imposé au lycée, le nombre d'heures de LVE imparties et le niveau idéal, décrit par la loi, que doivent avoir atteint les élèves à l'issue de la terminale.

Constats des enseignants universitaires :

- L'insuffisance du niveau des étudiants.
- La mauvaise maîtrise de la grammaire et de la structure de la langue (en langue étrangère comme en français) et les difficultés qui en découlent, par exemple, pour le thème et la version.
- Le manque d'autonomie dans le travail personnel : difficultés à prolonger et approfondir le cours, à réfléchir sur celui-ci, à le relire et l'apprendre, à (se) poser des questions, à faire preuve de curiosité intellectuelle.
- Le manque de rigueur face à la langue, une trop grande approximation : il ne s'agit pas simplement de se faire comprendre, mais de s'exprimer dans une langue rigoureusement correcte à l'oral et à l'écrit.
- La passivité de certains étudiants et leur manque d'enthousiasme.
- L'inadéquation entre l'approche actionnelle, le travail par compétences mené au lycée et les enseignements plus abstraits et théoriques dispensés à l'université.
- La méconnaissance, de la part des lycéens attirés par les langues, des contenus d'une formation de spécialité en langue.
- La mauvaise appréciation du rythme de travail et des évaluations (le contrôle continu sur le semestre ne comporte pas autant d'évaluations qu'au lycée et le contrôle terminal des connaissances est très souvent utilisé).

Solutions envisagées :

- Dans le cadre de l'AP en 2nde, possibilité de permettre aux élèves d'assister à des cours à l'université afin de les sensibiliser dès le lycée aux méthodes de travail requises à l'université.
 - Préparer davantage les élèves de 1^{ère} et de Tle sur les contenus dispensés à l'université.
 - Développer de façon plus accrue l'autonomie des lycéens : les inciter à se poser des questions, à s'interroger sur le cours, à construire du sens, à adopter des démarches plus réfléchies.
- N.B :** les enseignants du secondaire travaillent déjà à l'autonomie des élèves : ils ont dorénavant à disposition de nombreux outils qui permettent à l'élève d'acquérir davantage d'autonomie ; les nouvelles épreuves du baccalauréat participent elles aussi à l'autonomie des élèves.
- Rappeler que le 1^{er} semestre de L1 est conçu comme une étape d'adaptation au travail universitaire : prise de notes lors d'un cours magistral dispensé entièrement en langue vivante, initiation à la traduction (thème et version grammaticale), en même temps qu'une phase indispensable de révision des bases grammaticales.
 - Constituer des « tandems universitaires » (un enseignant universitaire et un étudiant de master) qui viendraient à la rencontre des lycéens intéressés dans les établissements.
 - Mettre en place, sous les houlette des IA-IPR, des cellules Université-Lycée afin d'établir des passerelles.
 - Revaloriser le poids des langues vivantes au baccalauréat, par le jeu des coefficients.